

Hier soir, Mme McDougall a lancé notre discussion sur la bonne voie, lorsqu'elle a dit qu'il était temps «d'examiner sérieusement» comment le Canada, avec ses ressources de plus en plus restreintes, pourrait appuyer l'ONU et les autres organisations internationales dans leurs efforts pour instaurer la paix et la sécurité mondiales.

Quant aux Forces canadiennes, elles doivent aussi se livrer à cet exercice de réflexion, et ce, pour les mêmes raisons, puisque nous faisons face à des réductions d'effectif et à des compressions budgétaires. C'est pourquoi mon but, aujourd'hui, est d'examiner avec vous les défis auxquels font face nos forces armées, ainsi que les problèmes à résoudre, si nous voulons demeurer efficaces dans le domaine du maintien de la paix. Je traiterai donc des trois points suivants :

- l'augmentation du nombre de missions, leur nouvelle nature et leur portée accrue;
- notre aptitude à soutenir les opérations auxquelles nous acceptons de participer; enfin,
- la contribution du MDN aux efforts que déploie l'ONU pour coordonner plus efficacement des initiatives internationales de maintien de la paix.

J'examinerai également les coûts considérables associés aux opérations actuelles de maintien de la paix, ainsi que l'avenir du maintien de la paix, qui continuera très probablement à évoluer et demeurera un instrument important pour résoudre les conflits.

Au cours des quatre dernières années seulement, l'ONU a créé quatorze nouvelles missions, soit une de plus qu'au cours des quarante années précédentes. Huit missions ont été créées depuis la fin de la guerre du Golfe, il y a deux ans. Et si le nombre de missions a augmenté, leur envergure et surtout leur portée se sont aussi élargies. La mission au Cambodge, par exemple, fait appel à plus de 20 000 personnes, et elle constitue un gouvernement transitoire en attendant la tenue d'élections.

Il va sans dire que restaurer l'ordre dans des pays déchirés par la guerre et par la famine devient une tâche de plus en plus complexe et qui demande des solutions de plus en plus sophistiquées. Dans le passé, le maintien de la paix consistait à envoyer des observateurs ou à placer une force d'interposition entre les factions belligérantes, avec leur consentement explicite et à la condition qu'un cessez-le-feu soit fermement établi. Aujourd'hui, les missions comportent des objectifs multiples, et le nombre de participants est beaucoup plus élevé.

Outre l'élément militaire, les missions d'aujourd'hui font appel à des policiers, à des surveillants d'élection, à des experts en droits de la personne, ainsi qu'à des